



Centre de services scolaire des Phares

Rapport annuel 2024-2025



Québec 

Message de la directrice générale et du président du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Phares

L'année 2024-2025 a été marquée par des avancées concrètes et des projets porteurs qui témoignent de la vitalité et de l'engagement du Centre de services scolaire des Phares (CSS des Phares) envers la réussite et le bien-être de ses élèves et de son personnel.

Le CSS des Phares a poursuivi le déploiement de son Plan d'engagement vers la réussite (PEVR), dans une perspective de pilotage et de monitorage rigoureux. Cette démarche vise à renforcer la cohérence entre notre vision, nos politiques, nos outils et nos actions à tous les niveaux. La mise en place d'un comité de suivi des cohortes et la valorisation de l'utilisation des données dans les établissements et services ont permis d'appuyer davantage les décisions éducatives et administratives sur des faits concrets et partagés. Globalement, les résultats 2024-2025 se situent en voie d'atteindre les cibles établies et témoignent de progrès soutenus, particulièrement en formation professionnelle et chez les garçons. Ces progrès sont le fruit du travail assidu, de la persévérance et de l'engagement continu de nos élèves que nous tenons à féliciter. Nos résultats mettent toutefois en lumière des défis à poursuivre en lecture, en écriture et en résolution de problèmes.

Notre organisation a également poursuivi ses efforts d'optimisation budgétaire et d'amélioration des processus administratifs. Plusieurs chantiers ont permis de gagner en efficacité et en simplicité — notamment dans la gestion du transport et de la surveillance, l'accueil et l'insertion professionnelle, le traitement de la paie et de l'approvisionnement. Dans ce même esprit d'amélioration continue, un sondage sur l'expérience employé a été réalisé afin de recueillir la voix du personnel et d'alimenter une réflexion approfondie sur les leviers d'un milieu de travail mobilisant et bienveillant. À la suite de groupes de discussion et d'ateliers participatifs, un plan d'action a été élaboré autour de deux priorités fortes : l'amélioration de la communication interne et le renforcement de la culture de la reconnaissance au sein de notre organisation.

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à tous les membres du personnel pour leur dévouement exceptionnel et leur engagement sans faille. Leur travail quotidien contribue à façonner un environnement propice à l'épanouissement et à la réussite de chaque élève.

Nos administrateurs méritent également nos remerciements pour leur appui constant à la mission éducative et leur précieuse contribution à la gouvernance du centre de services scolaire.

Nous saluons aussi chaleureusement les parents pour leur collaboration et leur engagement. Leur participation active est essentielle à la réussite des élèves, car elle permet de tisser un partenariat solide entre l'école et la famille, au bénéfice du développement et de la motivation des élèves.

Enfin, nous soulignons la contribution inestimable de nos nombreux partenaires, qui, par leur soutien et leur engagement, enrichissent la vie éducative et communautaire de notre région.

Ensemble, ces réalisations traduisent la force d'un réseau mobilisé autour d'une vision commune : « Notre Phare : ensemble, apprendre et s'accomplir ! »



Éric Lepage
Président



Nancy Prévéreault
Directrice générale

Table des matières

1. Présentation du Centre de services scolaire des Phares	4
1.1 Notre centre de services scolaire en bref.....	4
1.2 Faits saillants	4
1.3 Services des ressources éducatives et autres services à l'élève	7
2. Gouvernance du centre de services scolaire	10
2.1 Conseil d'administration.....	10
2.2 Autres comités de gouvernance	11
2.3 Code d'éthique et de déontologie	12
2.4 Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	12
3. Résultats.....	13
3.1 Plan d'engagement vers la réussite :	13
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence	17
3.3 Procédure d'examen des plaintes	18
4. Utilisation des ressources	18
4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire	18
4.2 Ressources financières	20
4.3 Gestion et contrôle des effectifs	21
4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.....	22
4.5 Ressources matérielles et informationnelles	22
4.6 Charte québécoise de la langue française	24
Annexes.....	25
Annexe 1 : Organigramme et liste des établissements	26
Annexe 2 : Liste des membres du Comité consultatif de gestion (élargi)	32
Annexe 3 : Liste des membres du Comité consultatif des services EHDA.....	33
Annexe 4 : Liste des membres du Comité consultatif du transport	33
Annexe 5 : Liste des membres du Comité de parents	34
Annexe 6 : Liste des membres du Comité de répartition des ressources.....	35
Annexe 7 : Liste des membres du Comité d'engagement pour la réussite des élèves	35
Annexe 8 : Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie	35
Annexe 9 : Règles de régie interne du Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie.....	35

1. Présentation du Centre de services scolaire des Phares

1.1 Notre centre de services scolaire en bref

Mission

Le CSS des Phares a pour mission de soutenir et d'accompagner les établissements sur son territoire en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant d'offrir des services éducatifs de qualité aux élèves et de veiller à leur réussite éducative.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose. Le Centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec les établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Vision et valeurs

Guidé par notre vision, *Notre Phare : ensemble, apprendre et s'accomplir*, le CSS des Phares place la réussite éducative de ses élèves au cœur de ses priorités. Cette mission repose sur une communauté éducative engagée, compétente et mobilisée.

Nos interventions s'inspirent des valeurs fortes que sont la bienveillance et la collaboration. Le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) sert de cadre pour partager une vision commune des constats et défis avec tous les acteurs éducatifs, les parents et la communauté. Ce plan favorise une mobilisation collective autour d'orientations et d'objectifs centrés sur la réussite de l'élève.

Le CSS des Phares dessert le territoire des municipalités régionales de comté de La Mitis et de Rimouski-Neigette, offrant des services éducatifs de 10 459 élèves, du préscolaire à l'éducation des adultes, en passant par le primaire, le secondaire et la formation professionnelle. Ces services sont dispensés dans 43 bâtiments. Le CSS des Phares offre également un service de formation aux entreprises (SAE). Avec près de 2 000 employés, le CSS des Phares est un employeur de choix dans la région.

L'organigramme et la liste complète des établissements scolaires sont disponibles à l'annexe 1 du présent rapport.

1.2 Faits saillants

Dans cette rubrique de faits saillants, nous vous présentons quelques-unes des principales réalisations de l'année scolaire 2024-2025.

Septembre - L'un des moments marquants de l'année fut sans contredit l'inauguration officielle de la nouvelle école du Boisé-des-Prés à Rimouski, le 3 septembre 2024, en présence du ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville. Ce projet d'envergure symbolise notre volonté d'offrir aux élèves des milieux d'apprentissage modernes, lumineux et inspirants, où chacun peut s'accomplir pleinement.

Octobre - Le 11 octobre 2024, près de 750 membres du personnel enseignant du CSS des Phares ont pris part à la première édition du colloque *Inspirer sans limite*. L'événement visait à promouvoir des pratiques éducatives novatrices et efficaces, à favoriser le développement professionnel et à encourager le partage d'expertise entre collègues et partenaires. Les thèmes abordés allaient du vapotage chez les jeunes au trouble développemental du langage (TDL), en passant par des ateliers d'écriture et plusieurs autres sujets liés à l'éducation et au développement social.

Grâce à la contribution d'experts internes et externes, ce colloque a permis de renforcer la collaboration entre les différents ordres d'enseignement — formation générale des jeunes, formation professionnelle et éducation des adultes — dans une démarche commune d'amélioration continue des pratiques au service de la réussite et du bien-être des apprenants.

Novembre - Le 5 novembre 2024, l'École du Mistral a eu l'honneur d'accueillir la Commission spéciale sur les impacts du temps d'écran et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes. Trois députés se sont rendus sur place pour rencontrer un groupe de 30 élèves de tous les niveaux, qui ont partagé avec sincérité leurs perspectives et leurs réflexions sur l'omniprésence des écrans dans leur quotidien.

Par leur participation active, les élèves ont démontré un haut niveau d'engagement civique et un réel désir de faire entendre leur voix sur des enjeux qui les concernent directement. Leur implication dans ce processus parlementaire a été saluée par tous les intervenants présents.

Cette rencontre a constitué une expérience à la fois formatrice et valorisante, permettant aux jeunes de contribuer concrètement aux réflexions collectives et de constater que leur opinion pouvait influencer les débats de société.

Novembre - Les élèves de l'école de la Colombe à Esprit-Saint ont vécu un moment de grande fierté grâce à un soutien financier reçu pour leur projet éducatif. Les fonds obtenus ont permis d'acquérir du matériel sportif pour la cour d'école et d'organiser des sorties extérieures, en lien avec le créneau dynamique « *J'explore, Je découvre, Je bouge* ». Ces initiatives ont contribué au développement global des élèves, en favorisant à la fois l'activité physique, la découverte et la créativité.

Ce geste généreux, rendu possible grâce aux donateurs et à l'équipe de l'Assemblée nationale, a eu un impact concret et positif sur le bien-être des élèves.

Novembre - Une étape importante a marqué la collaboration entre le Cégep de Rimouski et le CSS des Phares grâce à la livraison des bancs d'essai pédagogiques. Cette initiative innovante, née d'un partenariat entre les secteurs collégial et secondaire, a pris forme au printemps précédent, alors que les équipes enseignantes et étudiantes des programmes de Techniques de génie mécanique et de Technologie de mécanique industrielle du Cégep travaillaient à la conception de ces outils pédagogiques.

Ces bancs d'essai, destinés aux élèves des écoles secondaires de la région, ont été pensés pour leur permettre de manipuler et de mieux comprendre des procédés liés à l'ingénierie, comme les engrenages et les courroies.

La remise officielle a eu lieu dans une classe de sciences de l'école Paul-Hubert, en présence de plusieurs partenaires, dont Desjardins, ainsi que d'enseignants, de conseillers pédagogiques, d'étudiants et d'élèves. Une démonstration de l'utilisation des bancs d'essai a également été présentée, illustrant le potentiel concret de ces outils dans l'enseignement des sciences et de la technologie.

Décembre - L'école du Boisé-des-Prés, Lab-École de Rimouski, a eu le plaisir d'accueillir le chef bien connu Ricardo pour une activité culinaire mémorable. Durant l'avant-midi, 75 élèves, répartis en trois groupes sélectionnés au hasard, ont eu la chance de cuisiner avec lui dans la cuisine pédagogique de l'école. Ensemble, ils ont préparé de savoureuses pizzas santé, dans une ambiance chaleureuse, à la fois gourmande et éducative. Les pizzas confectionnées ont ensuite été servies aux élèves inscrits au service de garde, faisant de l'heure du dîner un moment festif et rassembleur. Cette activité a permis de valoriser les saines habitudes alimentaires tout en créant un souvenir inoubliable pour les élèves et le personnel.

Janvier - Malgré une annonce de compressions budgétaires menaçant la poursuite des cours de francisation, le service a pu être maintenu, au grand soulagement des élèves et du personnel concerné. Cette continuité a permis de préserver un accès essentiel à l'apprentissage du français pour les personnes immigrantes, favorisant ainsi leur intégration linguistique, sociale et professionnelle au sein de la communauté.

Janvier – L'école Élisabeth-Turgeon a lancé son nouveau programme de Concentration musique-orchestre en partenariat avec le Conservatoire de musique de Rimouski, le CSS des Phares et l'École de musique du Bas-Saint-Laurent. Ce projet, soutenu par la collaboration de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM), a marqué une avancée importante dans l'accessibilité à l'éducation musicale dans la région.

Destiné aux élèves de 4^e, 5^e et 6^e année, ce programme a permis d'introduire l'enseignement des instruments à cordes, transformant l'harmonie existante en un orchestre symphonique en devenir. Offert gratuitement grâce au soutien de généreux partenaires financiers, il vise à démocratiser l'accès à la musique tout en développant des compétences clés chez les jeunes, telles que la concentration, la coordination, le savoir-être et le travail d'équipe.

Inspirée du modèle vénézuélien El Sistema, cette concentration propose un environnement d'apprentissage inclusif et collaboratif, où chaque élève, peu importe son origine ou son niveau musical, a la possibilité d'évoluer à son rythme.

La corporation du Grand Séminaire de Rimouski et la Fondation Jack Herbert ont joué un rôle déterminant en assurant la gratuité du programme par leur appui financier majeur.

Février - Le Comité de parents du CSS des Phares a présenté une conférence captivante animée par M. Yanick Côté, expert en cybersécurité reconnu pour ses interventions percutantes dans les écoles primaires et secondaires.

Lors de cet événement, M. Côté a su transmettre avec clarté et sensibilité les enjeux liés à la sécurité en ligne, un sujet devenu incontournable avec la montée fulgurante des médias sociaux. Les participants ont pu mieux comprendre les risques associés à l'univers numérique, dont la cyberintimidation, tout en recevant des outils concrets pour mieux protéger les enfants dans leurs interactions en ligne.

Cette conférence a permis de renforcer la vigilance des parents et de sensibiliser la communauté scolaire à l'importance d'un encadrement numérique réfléchi et bienveillant.

Février - Madame Sylvie Héon, élève au Centre d'éducation des adultes des Phares a été honorée à titre de lauréate du Prix d'alphabétisation, une reconnaissance bien méritée, soulignant son parcours remarquable marqué par la persévérance, le courage et l'engagement.

À travers son implication active dans sa communauté et son cheminement personnel en formation, M^{me} Héon s'est distinguée comme un modèle de détermination. Son histoire a inspiré autant ses pairs que les membres du personnel éducatif, incarnant les valeurs profondes de l'apprentissage tout au long de la vie.

Ce prix a mis en lumière un parcours inspirant, porteur d'espérance et de motivation pour toutes les personnes qui souhaitent relever de nouveaux défis et se dépasser, peu importe leur point de départ.

Mars – Du 17 au 21 mars 2025, Éducation Québec a donné le coup d'envoi à la toute première Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles, sous le thème « *Renforcer le respect et le civisme dans nos écoles* ».

Cette initiative nationale a permis de mettre en lumière l'importance du respect, du vivre-ensemble et de la bienveillance au quotidien dans les milieux scolaires. Tout au long de la semaine, de nombreuses activités ont été mises en place dans les écoles pour outiller les équipes-écoles et sensibiliser les élèves, tant jeunes qu'adultes, à l'importance de comportements empreints de respect et de civisme.

Mars – Le Centre de formation professionnelle de Rimouski-Neigette a annoncé le lancement des travaux de réaménagement et d'agrandissement de ses installations, un projet structurant destiné à moderniser les espaces dédiés au département de Santé.

Ce projet d'envergure prévoit, d'une part, le réaménagement de 726 m² de locaux existants afin de les rendre plus pratiques, ergonomiques et adaptés à l'enseignement, et d'autre part, l'agrandissement de 695 m² pour accueillir un plus grand nombre d'élèves, répondre à la croissance des besoins dans les programmes de santé et offrir un laboratoire de pratique moderne.

Cet investissement majeur vise à créer un environnement d'apprentissage plus réaliste, en lien direct avec les futurs milieux professionnels des élèves et à soutenir leur réussite scolaire et leur intégration au marché du travail.

Avril - Le CSS des Phares a mis en place un programme d'insertion professionnelle destiné au personnel enseignant se trouvant en début de carrière. Ce programme vise à faciliter leur intégration en misant sur l'accompagnement bienveillant de mentors expérimentés. À travers cette démarche, le CSS des Phares souhaite renforcer l'autodétermination, la confiance professionnelle et le bien-être au travail des nouveaux enseignants.

Douze enseignants mentors se sont investis activement dans le programme, partageant avec générosité leur expérience, leurs conseils pratiques et leur passion du métier. Leur engagement a permis de créer un climat de soutien propice au développement professionnel des nouveaux membres du personnel.

Devant le succès de l'initiative, le CSS des Phares a amorcé des démarches pour élargir le programme au personnel en secrétariat, affirmant ainsi sa volonté de soutenir l'ensemble de sa communauté scolaire dans son parcours professionnel.

Mai - Le CSS des Phares a amorcé une révision des quartiers scolaires à Mont-Joli, en réponse à la croissance de nouveaux quartiers résidentiels et aux écarts observés dans la fréquentation de ses écoles.

Cette démarche vise à rétablir un meilleur équilibre entre l'école des Alizés, dont la capacité d'accueil approche de ses limites, et l'école Norjoli, qui connaît une baisse de sa clientèle. L'objectif est de garantir un environnement éducatif de qualité, durable et bien adapté aux réalités actuelles et aux besoins futurs de la communauté.

Les modifications aux quartiers scolaires de Mont-Joli seront effectives pour l'année scolaire 2026-2027.

Mai - Le CSS des Phares a mis en valeur le programme *Transition de l'école vers la vie active* (TEVA), un levier essentiel pour soutenir les élèves du secondaire dans leur cheminement vers l'autonomie.

Ce programme permet à plusieurs jeunes de relever les défis rencontrés durant leur parcours scolaire en leur offrant la possibilité de vivre des stages en milieu de travail. En favorisant la persévérance scolaire et en facilitant l'intégration au marché de l'emploi, TEVA s'affirme comme un outil de développement personnel et professionnel concret.

Juin - Clément Ouellet, élève en Ébénisterie au Centre de formation professionnelle de Rimouski-Neigette, s'est distingué aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies en remportant une médaille de bronze. Grâce à son talent, sa rigueur et sa passion pour le travail du bois, il a su se démarquer parmi les meilleurs du pays.

Antoine Gagné en Carrosserie et Étienne Tremblay en Peinture automobile ont également participé à cette compétition d'envergure. Tous deux ont représenté avec fierté la région, faisant preuve de savoir-faire, de maîtrise technique et d'une grande détermination dans leur discipline respective.

Par leur implication et leur excellence, ces élèves ont su relever un défi de haut niveau et mettre en valeur la qualité de la formation professionnelle offerte dans nos établissements.

Juin - Les centres de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis et de Rimouski-Neigette ont organisé le tirage tant attendu d'une voiture Nissan Qashqai, généreusement offerte par Promutuel Assurance, dans le cadre d'une initiative visant à souligner l'engagement scolaire des élèves finissants.

Dix-huit finissantes et finissants, sélectionnés pour leur assiduité, leurs efforts soutenus, leur réussite scolaire et leur attitude exemplaire, ont eu le privilège de participer à cet événement marquant.

C'est William Fournier, finissant en Assistance à la personne en établissement et à domicile, qui a remporté le grand prix en ayant entre les mains la clé chanceuse qui a démarré le véhicule. Les 17 autres finalistes, tout aussi méritants, ont chacun reçu une bourse de 150 \$, offerte par Ma Financière – Prêts et Placements, en reconnaissance de leur engagement remarquable tout au long de leur formation.

Ce moment festif et symbolique a mis en lumière la persévérance et la détermination de nos élèves, soulignant de belle façon la fin de leur parcours en formation professionnelle.

1.3 Service des ressources éducatives et autres services à l'élève

L'ensemble des établissements du CSS des Phares développent une offre de services éducatifs visant l'atteinte du plein potentiel de la clientèle qu'ils desservent. Conformément à la mission de l'école québécoise, ces services éducatifs s'actualisent afin « *d'instruire, socialiser et qualifier* » les jeunes qui leur sont confiés. Les services d'éducation préscolaire, les services d'enseignement primaire et secondaire, de même que l'éducation des adultes et la formation professionnelle prennent forme à travers les projets éducatifs et les plans d'actions des établissements.

Portrait de la répartition du nombre d'élèves au CSS des Phares	
Nombre total d'élèves fréquentant le CSS des Phares	11 330
Passe-partout 4 ans	90
Préscolaire 4 ans	190
Préscolaire 5 ans	698
Primaire	4 597
Secondaire	3 764
Éducation des adultes	990
Formation professionnelle	954
Enseignement à la maison	47

Projets pédagogiques particuliers

Volet concentration sportive et artistique au primaire et au secondaire

Le CSS des Phares offre une structure scolaire qui favorise la pratique d'une discipline artistique ou sportive de manière assidue durant les heures scolaires par le biais de concentrations. Au primaire, les écoles du Grand-Pavois – de Sainte-Agnès et de l'Aquarelle dispensent des concentrations sportives ou artistiques. Au secondaire, les écoles du Mistral, Langevin-Saint-Jean et Paul-Hubert offrent également des concentrations.

Enrichissement

Les écoles de l'Aquarelle, Norjoli et de la Rose-des-Vents ont offert à 119 élèves un programme d'anglais enrichi ou intensif au primaire.

L'école Langevin-Saint-Jean a, quant à elle, offert un programme d'anglais enrichi à 51 élèves (établissement Langevin) et à 52 élèves (établissement Saint-Jean).

Programme d'éducation intermédiaire (PEI)

290 élèves de la première à la cinquième secondaire de notre territoire étaient inscrits dans ce programme. Les écoles Langevin-Saint-Jean (établissement Saint-Jean) et Paul-Hubert ont le statut de membre accrédité de la Société des établissements du baccalauréat international du Québec.

Arts-Sport-études

L'école Paul-Hubert a accueilli 120 élèves et l'école Langevin-Saint-Jean (établissement Langevin) a accueilli 43 élèves dans le programme Sport-Études des disciplines suivantes : basketball, natation, natation artistique, patinage artistique, patinage de vitesse et gymnastique. L'école Paul-Hubert a également accueilli 68 élèves dans le programme Arts-études en musique.

Activités parascolaires au secondaire

La mesure *15028 Activités parascolaires au secondaire* vise à soutenir les établissements d'enseignement secondaire pour qu'ils offrent gratuitement une programmation diversifiée d'activités parascolaires à l'ensemble de leurs élèves. En favorisant la pratique régulière d'activités physiques, le plaisir, la satisfaction, l'accomplissement et le développement du sentiment d'appartenance à l'école, les activités parascolaires permettent d'accroître la participation ainsi que de créer un milieu de vie stimulant et propice à la persévérance scolaire et à la réussite éducative.

École	Nombre d'activités	Nombre d'étudiants ^(*)
du Mistral	37 ^(**)	600
Paul-Hubert	385	8386 ^(***)
Langevin-Saint-Jean	92	655
de Sainte-Luce - des-Bois-et-Marées	132	29
des Merisiers	25	41
des Hauts-Plateaux	94	17
Grand-Défi	38	13
de Mont-Saint-Louis - du Saint-Rosaire	34	64
de l'Écho-des-Montagnes - Lavoie	24	32
Boijoli	18	24

Toutes ces activités ont été offertes gratuitement.

(*) Cette donnée représente le nombre d'élèves différents ayant participé à des activités, tout champs confondus.

(**) Cette donnée représente le nombre d'offres différentes qui ont été offertes, sans tenir compte du nombre de fois où ont été offertes.

(***) Cette donnée représente le nombre de total de participations pour l'ensemble des activités ayant eu lieu. Un élève peut avoir participé plus d'une fois et/ou à plus d'une activité.

Services spécialisés

Le CSS des Phares et ses écoles offrent aux élèves handicapés ou rencontrant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) divers services de soutien et des mesures d'appui. En 2024-2025, 1 600 élèves (17,3 %) étaient reconnus handicapés, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Il est à noter que parmi cette clientèle, 502 élèves étaient reconnus comme étant en situation de handicap. Ces derniers représentent 5,4 % de la clientèle. La grande majorité (72,9 %) de cette clientèle est intégrée en classe régulière.

Classes spécialisées

Au primaire, aux écoles de l'Aquarelle et des Alizés, 191 élèves ont bénéficié de l'enseignement en classe d'adaptation scolaire pour des difficultés d'apprentissage. De plus, 21 élèves ont reçu les services spécialisés en classe Kangourou aux écoles du Grand-Pavois – de Sainte-Agnès et Norjoli, pour des besoins d'ordres affectif et comportemental.

Au secondaire, 272 élèves ont bénéficié de l'enseignement en classes d'adaptation scolaire aux écoles Paul-Hubert et du Mistral. De plus, 15 élèves ont fréquenté l'école Grand Défi, spécialisée pour les élèves ayant des enjeux affectifs et comportementaux.

Francisation

En 2024-2025, 33 élèves ont bénéficié d'un enseignement en classe d'accueil à l'école Élisabeth-Turgeon ainsi que 20 élèves à l'école Paul-Hubert.

En plus de ces derniers, 167 élèves en formation générale des jeunes ont bénéficié des services d'un enseignement de support en francisation en étant intégré en classe régulière. Enfin, 148 élèves en éducation des adultes ont été intégrés en classe d'accueil.

Enseignement à la maison

Selon la procédure de recension des élèves scolarisés à la maison du ministère de l'Éducation (MEQ), 47 enfants ont été scolarisés à la maison en vertu de l'article 15, alinéa un, paragraphe quatre de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*.

Services complémentaires

Les écoles et les centres de notre centre de services scolaire sont en mesure de déterminer, en collaboration avec leur comité EHDA, la nature et le nombre d'heures de service de soutien annuel répondant aux besoins de leur clientèle. Ainsi, en 2024-2025, le CSS des Phares a bonifié son équipe de soutien scolaire en embauchant 28 personnes œuvrant en technique d'éducation spécialisée, six personnes œuvrant en technique de travail social et quatre préposé(e)s aux élèves handicapés. Cela représente un total de 180 personnes œuvrant en technique d'éducation spécialisée, 18 personnes œuvrant en technique de travail social et 14 préposé(e)s aux élèves handicapés qui ont été en soutien auprès de nos élèves en 2024-2025.

Le CSS des Phares offre également des services complémentaires professionnels pour accompagner le personnel et les élèves dans leur cheminement scolaire. Nous avons trois psychologues, 14 psychoéducateurs, huit orthophonistes, neuf conseillers en orientation, 15 conseillers pédagogiques et 13 orthopédagogues professionnels répartis dans nos 29 établissements du secteur jeune. Ces membres du personnel travaillent à soutenir la réussite des élèves par des actions ciblées en lien avec nos objectifs du PEVR.

2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1 Conseil d'administration

Membres du conseil d'administration

En 2024-2025, le poste réservé au membre du personnel professionnel est demeuré vacant. M. Éric Lepage occupe le poste de président et madame Marie-Pierre Boucher, celui de vice-présidente.

Type de membre	Nom	Fonction
Parents (5)	M ^{me} Heidi-Kim Ferguson	District 1
	M ^{me} Julie Barbeau	District 2
	M. Éric Lepage	District 3
	M ^{me} Marie-Pierre Boucher	District 4
	M. Alexandre Charest	District 5
Personnel (5)	M ^{me} Guylaine Pepin	Direction d'établissement
	M. Rémi Lavoie	Membre du personnel enseignant
	<i>Poste vacant</i>	Membre du personnel professionnel
	M ^{me} Stéphanie Proulx	Membre du personnel de soutien
	M ^{me} Cynthia Julien	Personnel d'encadrement
Communauté (5)	M ^{me} Amélie Pichette	Personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
	M ^{me} Michaël Vallée	Personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
	M ^{me} Sarah Toulouse	Personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel
	M ^{me} Marie-Andrée Gagnon	Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
	M. Samuel Perreault	Personne âgée de 18 à 35 ans

Calendrier des séances tenues

Les séances ordinaires et extraordinaires du conseil d'administration sont accessibles au public. En 2024-2025, le conseil d'administration a tenu cinq séances ordinaires et deux séances extraordinaires selon le calendrier suivant :

2 juillet 2024	à 19 h 30	Centre administratif
1 ^{er} octobre 2024	à 19 h 30	Centre administratif
10 décembre 2024	à 19 h 30	Centre administratif
25 février 2025	à 19 h 30	Centre administratif
23 avril 2025 (extra)	à 19 h 30	Centre administratif et visioconférence Teams
27 mai 2025	à 19 h 30	Centre administratif
10 juin 2025 (extra)	à 19 h 00	Centre administratif et Visioconférence Teams

Décisions du conseil d'administration

En plus des décisions qui ont été prises de façon récurrente pour la réalisation de la mission du centre de services scolaire (budget, critères d'inscription, répartition des services éducatifs, plan triennal, etc.), que vous pouvez consulter parmi les procès-verbaux publiés dans la section gouvernance sur notre site Internet à l'adresse <https://www.cssphares.gouv.qc.ca/ordre-du-jour-et-proces-verbaux-2024-2025/>, nous vous présentons les principales décisions prises par le conseil d'administration au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Le CSS des Phares a procédé à la révision de plusieurs politiques et règlements soit :

- Politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école, au changement de destination ou à la modification de certains services qui y sont dispensés ;
- Politique relative à la gestion du personnel cadre ;
- Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;
- Politique relative à la prévention et la gestion de la violence ou du harcèlement en milieu scolaire ;
- Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration et sur la participation à distance ;
- Règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoirs ;

À la demande du Secrétariat du Conseil du trésor, le CSS des Phares a mis en place une directive sur les contrats de services non soumis à l'autorisation du dirigeant de l'organisme public.

À la suite de la modification de la *Loi facilitant la divulgation des actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, le CSS des Phares a abrogé sa *Procédure visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles* afin de se conformer au nouveau mécanisme de traitement des divulgations.

Le Conseil d'administration a également procédé à l'adoption d'un *Code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès d'élèves mineurs ou handicapés ou à être en contact avec eux*.

En matière de ressources matérielles, dans le cadre du programme pour l'ajout d'espaces, des demandes d'aide financière ont été adressées au ministère de l'Éducation (MEQ) pour des besoins en formation professionnelle (programmes de Mécanique agricole et Santé).

Finalement, en matière de gouvernance, le conseil d'administration a transmis au MEQ ses besoins locaux, soit les attentes du conseil d'administration à l'égard de certaines compétences que devrait avoir le dirigeant de l'organisation, et ce, en fonction des caractéristiques et des spécificités propres au milieu au sein duquel il sera appelé à évoluer.

2.2 Autres comités de gouvernance

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le Conseil d'administration doit instituer ses trois comités. En 2024-2025, ces comités étaient composés des personnes suivantes :

Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité de gouvernance et d'éthique	M ^{me} Sarah Toulouse, membre de la communauté et présidente M ^{me} Cynthia Julien, membre du personnel M. Samuel Perreault, membre de la communauté
Comité de vérification	M. Samuel Perreault, membre de la communauté et président M ^{me} Marie-Andrée Gagnon, membre de la communauté M. Michael Vallée, membre de la communauté M ^{me} Marie-Hélène Ouellet, directrice du Service des ressources financières
Comité des ressources humaines	M ^{me} Julie Barbeau, membre parent et présidente M ^{me} Heidi-Kim Ferguson, membre parent M ^{me} Marie-Pierre Boucher, membre parent, substitut M ^{me} Guylaine Pepin, membre du personnel

Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif de gestion	Voir annexe 2
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Voir annexe 3
Comité consultatif de transport	Voir annexe 4
Comité de parents	Voir annexe 5
Comité de répartition des ressources	Voir annexe 6
Comité d'engagement pour la réussite des élèves	Voir annexe 7

2.3 Code d'éthique et de déontologie

Le *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* est entré en vigueur le 10 mars 2022. Il est annexé au présent rapport (annexe 8).

Les règles de régie interne du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie visées à l'article 29 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* sont annexées au présent rapport (annexe 9).

Aucun cas n'a été traité au cours de l'année 2024-2025.

2.4 Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Au cours de l'année 2024-2025, soit du 1^{er} juillet au 30 novembre 2025 (date où la loi a été modifiée), le CSS des Phares n'a reçu aucune divulgation d'actes répréhensibles.

Reddition de comptes 2024-2025 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	Aucune
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe trois de l'article 22	Aucune
3. Divulgations fondées	Aucune
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	Aucune
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	Aucune
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	Aucune
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	Aucune
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	Aucune
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	Aucune
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes un à cinq	Aucune
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	Aucune

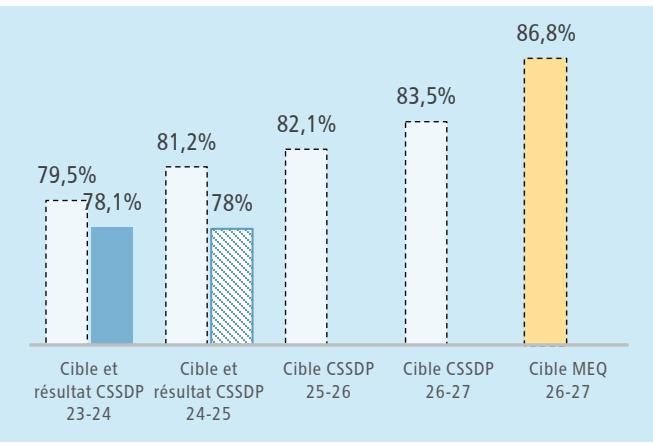
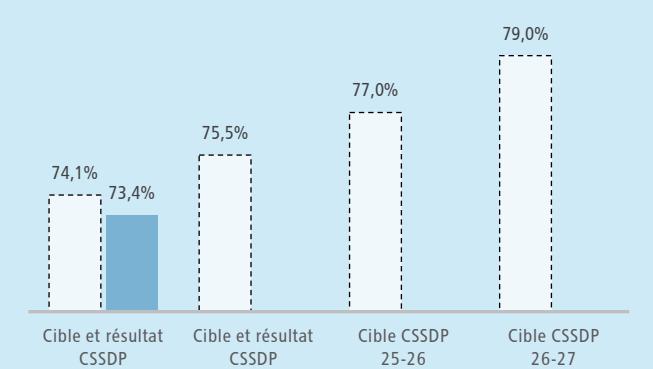
3. Résultats

3.1 Plan d'engagement vers la réussite :

Résultats du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 (PEVR) à partir de nos deux orientations¹ :

- Soutenir l'élève dans l'atteinte de sa réussite et
- Offrir un milieu scolaire accueillant et inclusif

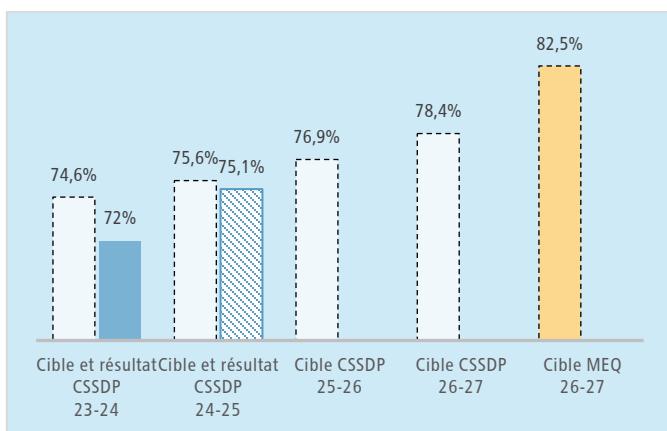
Bien que les interprétations présentées dans cette section portent sur les résultats de l'année scolaire 2024-2025, nous avons profité de l'exercice pour ajuster les taux de diplomation 2023-2024 à partir des données officielles du ministère de l'Éducation publiées après la rédaction du rapport annuel précédent.

Progression des résultats selon les cibles fixées	Interprétation																		
<p>Taux de diplomation et de qualification en sept ans</p>  <table border="1"><thead><tr><th>Cible et résultat</th><th>23-24</th><th>24-25</th><th>25-26</th><th>26-27</th><th>MEQ 26-27</th></tr></thead><tbody><tr><td>Target</td><td>79,5%</td><td>81,2%</td><td>82,1%</td><td>83,5%</td><td>86,8%</td></tr><tr><td>Result</td><td>78,1%</td><td>78%</td><td></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Cible et résultat	23-24	24-25	25-26	26-27	MEQ 26-27	Target	79,5%	81,2%	82,1%	83,5%	86,8%	Result	78,1%	78%				<p>Ce taux de diplomation et de qualification pour 2024-2025 demeure provisoire et sera ajusté à la suite des épreuves de reprise ministérielles prévues en janvier 2026. À ce stade, l'écart observé par rapport à la cible fixée est de 3,2 points de pourcentage, ce qui représente environ 23 élèves à diplômer ou qualifier additionnels pour atteindre l'objectif établi.</p>
Cible et résultat	23-24	24-25	25-26	26-27	MEQ 26-27														
Target	79,5%	81,2%	82,1%	83,5%	86,8%														
Result	78,1%	78%																	
<p>Taux de diplomation et de qualification en cinq ans</p>  <table border="1"><thead><tr><th>Cible et résultat</th><th>23-24</th><th>24-25</th><th>25-26</th><th>26-27</th></tr></thead><tbody><tr><td>Target</td><td>74,1%</td><td>75,5%</td><td>77,0%</td><td>79,0%</td></tr><tr><td>Result</td><td>73,4%</td><td></td><td></td><td></td></tr></tbody></table>	Cible et résultat	23-24	24-25	25-26	26-27	Target	74,1%	75,5%	77,0%	79,0%	Result	73,4%				<p>À la différence des autres indicateurs du PEVR, celui-ci est spécifique au CSS des Phares. Les résultats définitifs pour l'année 2024-2025 ne sont pas encore disponibles, puisque plusieurs élèves de la cohorte concernée participeront à la session d'épreuves ministérielles de janvier 2026. Les données finales seront donc confirmées à la suite de cette session, moment où il sera possible d'établir le taux officiel de diplomation et de qualification en cinq ans.</p>			
Cible et résultat	23-24	24-25	25-26	26-27															
Target	74,1%	75,5%	77,0%	79,0%															
Result	73,4%																		

¹ Légende des graphiques :

- Blanc : Cible CSS des Phares
- Bleu foncé : Résultat CSS des Phares
- Bleu hachuré : Résultat provisoire CSS des Phares
- Jaune : Cible du ministère 2026-2027

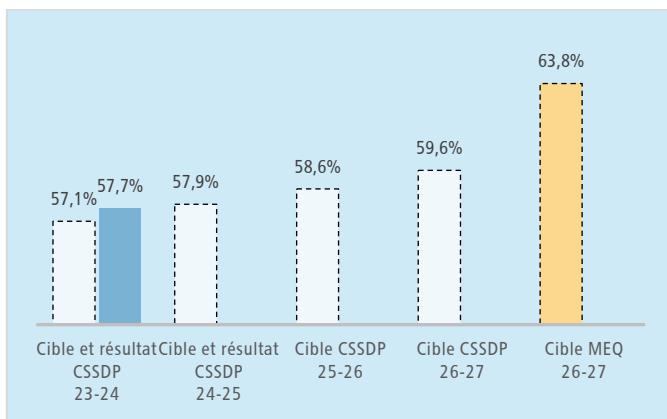
Taux de diplomation et de qualification des garçons en sept ans



Le taux de diplomation et de qualification des garçons pour 2024-2025 demeure provisoire et sera ajusté à la suite des épreuves de reprise ministérielles prévues en janvier 2026.

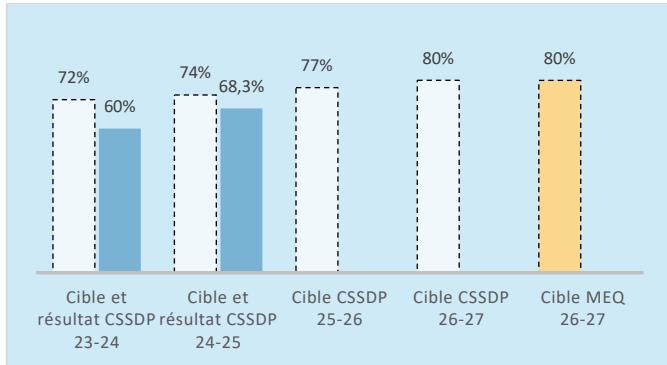
À ce stade, l'écart par rapport à la cible fixée est très faible, soit **0,5 point de pourcentage**, ce qui correspond à environ **deux élèves supplémentaires** à diplômer ou qualifier pour atteindre l'objectif établi.

Taux de diplomation et de qualification des élèves EHDA en sept ans



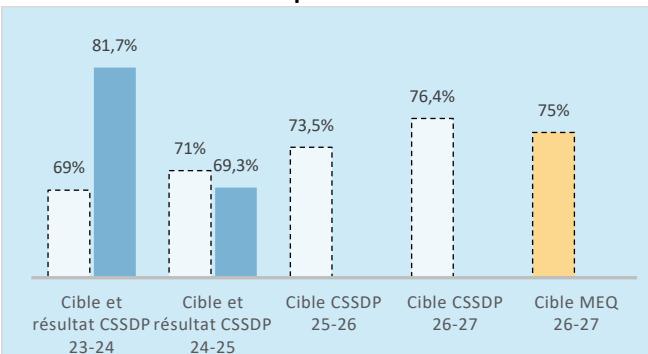
Le taux de diplomation et de qualification des élèves EHDA pour l'année 2024-2025 n'est pas encore disponible. En effet, aucun outil ne permet actuellement de calculer ce taux à l'interne. Nous demeurons en attente de la diffusion officielle des données du MEQ.

Proportion d'élèves de la 4^e année qui obtiennent plus de 70 % à l'épreuve ministérielle de lecture en français



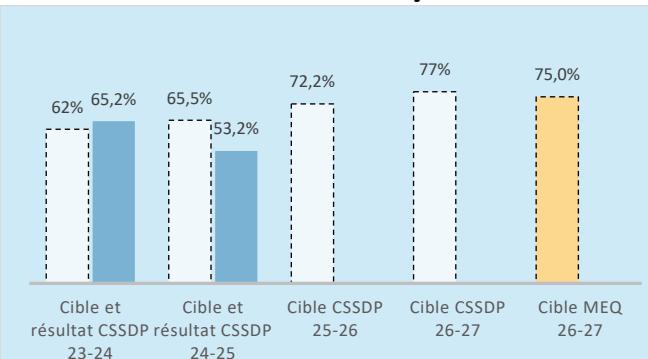
Les résultats à l'épreuve ministérielle de lecture en français de juin 2025 indiquent que **68,3 % des élèves** ont obtenu une note égale ou supérieure à 70 %. Ce taux se situe à **5,7 points de pourcentage** sous la cible 2024-2025, soit l'équivalent de **46 élèves supplémentaires** à faire franchir le seuil de 70 % pour atteindre l'objectif.

Proportion d'élèves de la 6^e année qui obtiennent plus de 70 % à l'épreuve ministérielle de mathématique en résolution de problèmes



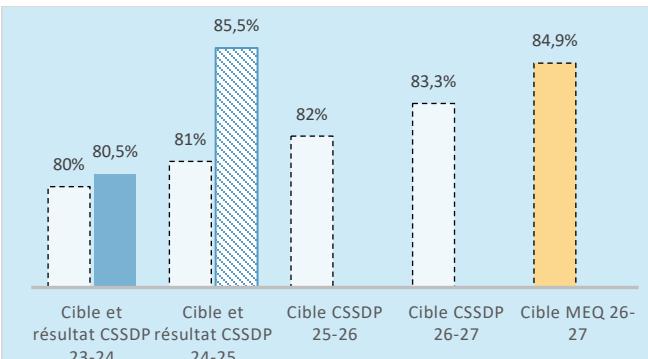
Les résultats à l'épreuve ministérielle de résolution de problème en mathématiques de juin 2025 indiquent que **69,3 % des élèves** ont obtenu une note égale ou supérieure à 70 %. Ce taux se situe à **1,7 points de pourcentage** sous la cible 2024-2025, soit l'équivalent de **17 élèves supplémentaires** à faire franchir le seuil de 70 % pour atteindre l'objectif.

Proportion d'élèves de la 2^e année du secondaire qui obtiennent plus de 70 % à l'épreuve ministérielle d'écriture en français



Les résultats à l'épreuve ministérielle d'écriture en français de 2^e secondaire de juin 2025 indiquent que **53,2 % des élèves** ont obtenu une note égale ou supérieure à 70 %. Ce taux se situe à **12,3 points de pourcentage** sous la cible 2024-2025, soit l'équivalent de **99 élèves supplémentaires** à faire franchir le seuil de 70 % pour atteindre l'objectif.

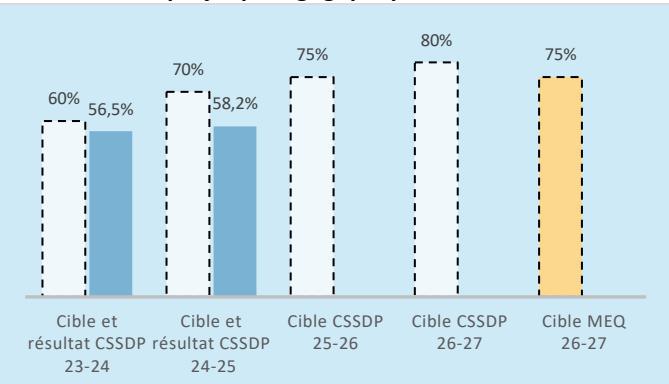
Taux de diplomation en formation professionnelle en trois ans



Le résultat pour 2024-2025 a été estimé à partir d'un outil interne et sera ajusté à la suite de la diffusion officielle des données du MEQ.

Selon les données actuellement disponibles, **le taux de diplomation atteint 85,5 %**, soit un **écart positif de 4,5 points de pourcentage** par rapport à la cible fixée pour 2024-2025. Cela représente **13 élèves supplémentaires** ayant obtenu leur diplôme au-delà de l'objectif prévu.

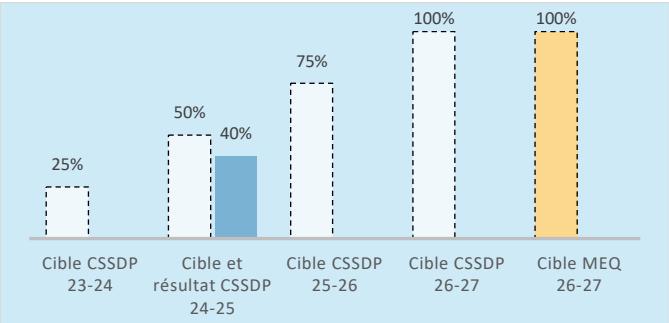
Proportion d'élèves de niveau secondaire participant à un projet pédagogique particulier



Selon les données du CSS des Phares, **58,2 % des élèves du secondaire** ont participé à un projet pédagogique particulier (PPP) en 2024-2025. Ce résultat se situe **11,8 points de pourcentage sous la cible fixée**, ce qui correspond à environ **442 élèves supplémentaires** nécessaires pour atteindre l'objectif établi.

Il est important de noter que les résultats de l'année scolaire 2023-2024 ont été significativement ajustés, à la suite d'une révision des critères relatifs à la définition ministérielle d'un PPP.

Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève pour faire une analyse de situation de leur milieu



Considérant que le *Référentiel sur le bien-être à l'école* a été rendu disponible en mars 2025, **40 % de nos écoles** l'ont utilisé pour l'année scolaire 2024-2025.

L'année scolaire 2024-2025 est marquée par la mise en œuvre des projets éducatifs dans chacun de nos établissements, à travers les plans d'action annuels élaborés en 2023-2024. Ces plans traduisent les objectifs ministériels en actions concrètes, ciblant les priorités d'amélioration identifiées à partir des résultats des élèves.

Le plan d'action du PEVR vient appuyer cette démarche en proposant des actions structurantes pour soutenir les milieux dans la réalisation de leur projet éducatif. L'implication de l'ensemble des acteurs dans l'élaboration des plans d'action témoigne d'un engagement collectif envers la réussite éducative.

Tout au long de l'année, ces plans serviront de guide pour suivre l'évolution des résultats, intervenir de manière préventive et ajuster les stratégies en fonction des besoins observés. Ils constituent ainsi un outil essentiel pour assurer une mise en œuvre cohérente et efficace du projet éducatif, dans le but de favoriser la réussite de tous nos élèves.

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

Synthèse des événements déclarés relatifs à l'intimidation et à la violence au centre de services scolaire

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Nombre d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Paul-Hubert (1 722 élèves)	Moins de 10	De 20 à 39	2
du Mistral (884 élèves)	De 10 à 19	De 20 à 39	0
Langevin-Saint-Jean (915 élèves)	De 10 à 19	De 20 à 39	0
de Rose-des-Vents (307 élèves)	Moins de 10	De 20 à 39	0
de l'Estran (325 élèves)	Moins de 10	40 ou plus	0
de Mont-Saint-Louis – du Saint-Rosaire (362 élèves)	Moins de 10	De 20 à 39	0
de l'Écho-des-Montagnes - Lavoie (208 élèves)	Moins de 10	Moins de 10	0
Élisabeth-Turgeon (435 élèves)	De 10 à 19	40 ou plus	0
des Bois-et-Marées (209 élèves)	Moins de 10	Moins de 10	0
du Grand-Pavois (326 élèves)	Moins de 10	De 10 à 19	0
de l'Aquarelle (423 élèves)	Moins de 10	De 10 à 19	0
du Boisé-des-Prés (484 élèves)	Moins de 10	40 ou plus	0
Boijoli (129 élèves)	De 10 à 19	40 ou plus	0
de la Colombe (18 élèves)	Aucun	Aucun	0
des Sources - Lévesque (324 élèves)	Aucun	De 20 à 39	0
des Merisiers (310 élèves)	Moins de 10	40 ou plus	0
des Beaux-Séjours (364 élèves)	De 10 à 19	De 20 à 39	0
du Rocher- D'Auteuil (275 élèves)	Moins de 10	De 20 à 39	0
des Alizés (289 élèves)	Moins de 10	40 ou plus	0
Norjoli (260 élèves)	Moins de 10	Moins de 10	1
des Cheminots (294 élèves)	Moins de 10	40 ou plus	0
du Portage (124 élèves)	Moins de 10	40 ou plus	0
des Hauts-Plateaux (196 élèves)	Aucun	De 20 à 39	0
Grand Défi (13 élèves)	Moins de 10	De 20 à 39	0
de Sainte-Luce (36 élèves)	Moins de 10	Moins de 10	0

Interventions dans les établissements du centre de services scolaire

Les personnes désignées par le centre de services scolaire ont soutenu les écoles dans l'application et la révision des plans de lutte contre la violence, l'intimidation et les violences à caractère sexuel (VACS). Nous avons invité tout le personnel de direction, le personnel professionnel psychosocial et le personnel en service de garde à des formations. De plus, des intervenants responsables en matière de violence, d'intimidation et de violence à caractère sexuel ont été formés dans chacune des écoles du CSS des Phares. Un accompagnement personnalisé a été offert afin de soutenir la réflexion des équipes écoles sur les mesures à mettre en place dans les plans de lutte.

3.3 Procédure d'examen des plaintes

Conformément à l'article 57 de la *Loi sur le protecteur national de l'élève*, le rapport des activités de la responsable du traitement des plaintes pour l'année scolaire 2024-2025 a été transmis au protecteur régional de l'élève.

4. Utilisation des ressources

4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

Les budgets doivent être établis sur la base de la vision et des valeurs de notre organisation, des objectifs et orientations du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du CSS des Phares, ainsi que des divers projets éducatifs des établissements, et ce, dans le respect du Plan stratégique du MEQ. En tenant compte des objectifs suivants, le comité de répartition des ressources doit orienter le centre de services scolaire dans la gestion de ses ressources, grâce à ses recommandations.

Offrir des services de qualité visant à favoriser la réussite de tous les élèves

Fournir à chaque établissement les ressources nécessaires à la réalisation de sa mission première, soit celle « d'instruire, de socialiser et de qualifier tous les élèves qui leur sont confiés », le but étant de favoriser l'égalité des chances et l'accessibilité à une formation de qualité pour tous les élèves, jeunes et adultes.

Viser l'atteinte des cibles du Plan d'engagement vers la réussite

La répartition des ressources doit également tenir compte du PEVR du centre de services scolaire, des projets éducatifs de ses établissements et des priorités annuelles identifiées.

Services éducatifs complémentaires

Préconiser une approche orientée vers les besoins des élèves en allouant des ressources financières aux établissements, en complémentarité des allocations dédiées provenant du MEQ ainsi que des équipes sectorielles de professionnels disponibles, déployées par le centre de services scolaire.

Assurer l'équité

Se préoccuper de la répartition équitable des ressources dont dispose le centre de services scolaire, en tenant compte de leurs disponibilités, ainsi que des inégalités sociales et économiques ainsi que des particularités propres aux milieux.

Maintenir l'équilibre budgétaire

La répartition des ressources financières vise à maintenir le principe d'équilibre entre les revenus et les dépenses du centre de services scolaire. Ainsi, l'ensemble des unités administratives doit viser l'équilibre entre les dépenses et les diverses sources de financement et de revenus autonomes.

Responsabilisation et imputabilité

Donner aux établissements la plus grande latitude possible dans les choix budgétaires et les moyens à mettre en place visant ainsi l'autonomie de gestion, tout en situant les décisions budgétaires le plus près possible des besoins des élèves. Les directions des unités administratives sont responsables et imputables de la gestion financière des budgets qui leur sont impartis. Elles doivent être en mesure, afin d'en assurer la transparence, de répondre aux redditions de comptes demandées par le MEQ, le centre de services scolaire, le conseil d'établissement ou tout organisme ou instance réglementaire.

Assurer des ressources financières aux activités centralisées

Afin de répondre adéquatement aux activités qui demeurent centralisées et d'en assurer une saine gestion, la répartition des ressources financières doit prévoir des ressources suffisantes au centre de services scolaire, à ses services administratifs et à ses comités, leur permettant ainsi de s'acquitter de leur mandat et d'assurer un soutien adéquat aux établissements.

Formation et amélioration continue

S'assurer de la mise en place d'un processus de formation continue de son personnel. Soutenir également l'organisation apprenante et performante par l'allocation de ressources appropriées.

Les principes de la répartition annuelle des revenus

Cadre légal

La répartition et l'utilisation des ressources s'effectuent dans le respect de tous les encadrements, lois, règlements, politiques, règles budgétaires, conventions collectives, régimes pédagogiques ou de toutes autres obligations propres aux centres de services scolaires et à leurs établissements.

Collaboration

Le centre de services scolaire vise à ce que les différents établissements travaillent en collaboration et, le cas échéant, doit mettre en commun des ressources qui contribuent à l'atteinte de l'objectif de réussite des élèves et des cibles visées. De plus, les consultations effectuées auprès des diverses instances seront également prises en considération dans l'analyse.

Transférabilité des ressources

À moins d'indication contraire, les ressources financières de fonctionnement sont transférables entre elles, ce qui n'est pas le cas de celles allouées au secteur des investissements. Cependant, le respect des règles budgétaires ou des conventions collectives peut parfois encadrer la transférabilité de certaines ressources, notamment les allocations protégées.

Indicateurs et données probantes

S'appuyer notamment sur nos données recueillies et celles provenant de la recherche, et ainsi favoriser les zones de vulnérabilité afin de réaliser les priorités annuelles qui seront déterminées à la suite de l'analyse des données. De plus, prendre en compte les indicateurs pertinents au moment opportun pour orienter nos choix de répartition.

Équilibre budgétaire

Préconiser une approche d'équilibre budgétaire en tenant compte, notamment, de la fluctuation de la clientèle, des allocations et des ajustements budgétaires non récurrents, des priorités établies annuellement et des résultats financiers des années antérieures. Certains services d'appoint et activités doivent aussi s'autofinancer.

Gestion des surplus et gestion des déficits

Selon l'article 96.24 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, à la fin de chaque exercice financier, les surplus de fonctionnement des établissements, le cas échéant, deviennent ceux du centre de services scolaire. Cependant, le comité de répartition des ressources pourrait recommander au conseil d'administration de le porter au crédit d'un établissement concerné. Dans l'éventualité d'un déficit d'exercice, l'établissement devra présenter à la demande de la direction générale un plan de redressement pour parvenir à l'équilibre budgétaire dans un délai raisonnable.

Les critères servant à déterminer les montants alloués

Les principaux critères servant à déterminer les montants alloués à nos établissements sont les clientèles (nombre d'élèves), le nombre de groupes, l'indice du milieu socio-économique, les différents besoins spécifiques exprimés par les établissements ainsi que la superficie des établissements.

4.2 Ressources financières

Le CSS des Phares termine son année financière au 30 juin 2025 avec un déficit de l'exercice de 3,3 M\$.

Au niveau du bilan financier et pour donner suite à ces résultats 2024-2025, le CSS des Phares présente maintenant un budget cumulatif déficitaire de 3,9 M\$.

État des résultats pour l'exercice se terminant le 30 juin 2025

	Réalisation 2024-2025	Proportion (%)
Revenus		
Subvention de fonctionnement du MEQ	159 337 284 \$	84,9%
Subvention d'investissement	2 453 264 \$	0,6%
Autres subventions et contributions	357 034 \$	0,1%
Taxe scolaire	6 689 973 \$	3,6%
Droits de scolarité et frais de scolarisation	976 301 \$	0,3%
Ventes de biens et services	10 277 578 \$	5,2%
Revenus divers	2 354 438 \$	0,9%
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	8 291 312 \$	4,5%
	190 737 185 \$	100%
Charges		
Enseignement et formation	85 851 188 \$	44,6%
Soutien à l'enseignement et à la formation	48 660 338 \$	24,9%
Services d'appoint	21 344 940 \$	12,1%
Activités administratives	8 916 067 \$	4,6%
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	22 479 280 \$	11,2%
Activités connexes	6 263 982 \$	2,5%
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	541 109 \$	0,1%
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	- \$	
	194 056 902 \$	100%
Excédent (déficit) de l'exercice	(3 319 717) \$	

État de la situation financière au 30 juin 2025

Actifs financiers	
Encaisse (Découvert bancaire)	(218 163) \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	19 068 937 \$
Subvention d'investissement à recevoir	137 830 781 \$
Taxe scolaire à recevoir	200 645 \$
Débiteurs	1 674 907 \$
Stocks destinés à la revente	70 000 \$
Autres actifs	1 258 \$
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	158 628 366 \$
Passifs	
Emprunts temporaires à la charge de l'OS	1 983 776 \$
Emprunts temporaires faisant l'objet d'une subvention	1 853 548 \$
Créditeurs et frais courus à payer	22 377 210 \$
Subvention d'investissement reportée	167 517 808 \$
Revenus perçus d'avance	473 651 \$
Provision pour avantages sociaux	8 597 733 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	80 024 358 \$
Passif au titre des sites contaminés	31 000 \$
Autres passifs	51 162 018 \$
TOTAL DES PASSIFS	334 021 102 \$
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	(175 392 736) \$
Actifs non financiers	
Immobilisations corporelles	170 579 099 \$
Stocks de fournitures	160 000 \$
Charges payées d'avance	748 414 \$
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	171 487 513 \$
DÉFICIT ACCUMULÉ	(3 905 223) \$

4.3 Gestion et contrôle des effectifs

Répartition de l'effectif en heures

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	162 026,56	0,00	162 026,56	104
2. Personnel professionnel	158 437,62	400,08	158 837,70	121
3. Personnel enseignant	1 264 864,17	9 181,05	1 274 045,21	1 506
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	945 595,07	4 407,52	950 002,59	950
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	63 607,86	487,28	64 095,14	53
Total en heures	2 594 531,28	14 475,93	2 609 007,20	2 734

Résumé du niveau de l'effectif

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo	2 335 464,22 heures
Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	2 609 007,20 heures
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) – (A)	273 542,98 heures
Respect du niveau de l'effectif Choix de réponse : Oui/Non (Si la réponse est « Non », le centre de services scolaire doit communiquer les moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)	Non

* Pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, le niveau d'effectifs de notre centre de services scolaire est de 2 335 464,22 heures rémunérées. Ce niveau d'effectifs correspond à la cible en heures rémunérées de notre centre de services scolaire établie pour la période se terminant le 31 mars 2025.

Au cours de l'exercice financier 2024-2025, le nombre total d'heures rémunérées a connu une augmentation de 11,7 % par rapport à la cible établie. Cette variation s'explique principalement par l'ajout de ressources humaines dédiées aux services à l'élève, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'engagement vers la réussite. Ces ajouts sont directement liés à l'instauration et à l'amélioration de nouvelles mesures d'appui en éducation, telles que prescrites par le MEQ.

Par ailleurs, il convient de souligner que le taux d'absentéisme à long terme observé au sein de notre organisation demeure supérieur à la moyenne du réseau. Cette situation engendre un volume accru de remplacements, contribuant ainsi à la hausse des heures rémunérées.

Afin d'assurer un meilleur contrôle de cette situation et de respecter les cibles établies, les stratégies suivantes seront mises en œuvre :

- Un suivi systématique du nombre d'heures rémunérées à chaque période de paie ;
- Une gestion rigoureuse des ajouts de ressources, fondée sur les heures disponibles plutôt que sur les enveloppes budgétaires.

4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	0	0,00 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	38	5 165 758,80 \$
Total	38	5 165 758,80 \$

4.5 Ressources matérielles et informationnelles

Ressources matérielles

En 2024-2025, le Service des ressources matérielles a poursuivi sa mission qui est d'assurer un environnement optimal et sécuritaire au personnel et aux élèves pour favoriser la réussite scolaire de tous. L'opération et l'entretien des différents systèmes (incluant le transport scolaire) ont mobilisé toute l'équipe du Service, mais certaines particularités propres à cette dernière année sont à souligner.

Transport scolaire

Près de 6 700 élèves sont transportés par 132 véhicules sur une distance d'un peu plus de 9 000 km chaque jour.

Nous en sommes à une deuxième année d'un contrat de cinq ans avec un groupe de 27 transporteurs (pour un total de 30 contrats).

Entretien du parc immobilier

À l'exclusion des frais d'exploitation divers et des coûts de l'énergie, c'est près de 1 500 000 \$ qui ont été investis pour entretenir les terrains et immeubles de l'organisation.

Projets de construction de maintien d'actifs

Au total, 9 contrats de construction importants visant le maintien des actifs immobiliers ont été octroyés en 2024-2025 sur l'ensemble du parc d'immeubles du CSS des Phares pour un investissement majeur d'environ 11 000 000 \$ (taxes incluses).

Parmi les plus importants projets, citons :

- Réfection des blocs sanitaires et de la chaufferie à l'école Des Cheminots – de l'Envol à Métis-sur-Mer ($\pm 1,5$ M\$);
- Réfection de l'enveloppe extérieure – Phase 2 à l'école des Beaux-Séjours, pavillon Sainte-Odile à Rimouski ($\pm 1,0$ M\$);
- Réfection de la fenestration et de la toiture à l'école Du Grand-Pavois – de Saint-Yves à Rimouski ($\pm 1,5$ M\$);
- Réfection de la ventilation de l'auditorium à l'école Paul-Hubert à Rimouski ($\pm 1,7$ M\$);
- Réfection de plusieurs bassins de toiture à l'école Paul-Hubert à Rimouski ($\pm 1,5$ M\$);
- Réfection de l'enveloppe extérieure et ajout de ventilation à l'école Saint-Jean à Rimouski ($\pm 2,3$ M\$).

Qualité de l'air intérieur

Tout au long de l'année 2024-2025, la veille des données de qualité de l'air s'est poursuivie via les lecteurs de confort installés dans chacune des classes de nos établissements. Des rappels fréquents de l'importance d'ouvrir les fenêtres ont permis de conserver un bilan satisfaisant. Pour cette raison, aucune mesure particulière n'a été mise de l'avant.

L'année 2024-2025 a permis la concrétisation de deux projets d'ajout de ventilation aux écoles Langevin et St-Jean pour lesquels un financement a été obtenu via la mesure 50645 du MEQ. Les contrats ayant été octroyés au printemps, les travaux s'échelonneront entre l'été et l'automne 2025.

Projets d'agrandissement de bâtiment

En 2024-2025, la construction de l'agrandissement du Centre de formation de Rimouski-Neigette (CFRN) a officiellement débutée. Ce projet comprenant un réaménagement des locaux existants permettra d'accueillir les élèves des programmes en Santé dans un environnement moderne représentant parfaitement les lieux de travail actuels. La construction se poursuivra durant l'année 2025-2026 pour accueillir les premiers élèves à la rentrée 2026.

Cette année a également permis de finaliser les plans et devis pour la construction d'un nouveau gymnase à l'école Lévesque de Saint-Donat. L'appel d'offres pour la construction a eu lieu à l'été 2025 pour un début de construction à l'automne 2025.

Maintien de l'actif immobilier :

2023-2024 (Année précédente)	2024-2025 (Année de reddition de comptes)		
	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
15 454 726 \$	13 023 597 \$	7 780 016 \$	15 826 610 \$

Ressources informationnelles

Le Service des ressources informationnelles regroupe quatre secteurs : l'informatique, les archives et la gestion documentaire, les services offerts par l'équipe des bibliothécaires et le RÉCIT local.

Pour l'informatique, c'est plus de 8 800 ordinateurs (de bureau et portables), près de 1 000 tableaux et projecteurs numériques, environ 3 000 tablettes numériques et plus de 780 imprimantes. Ce sont aussi 29 établissements reliés par un réseau de fibre optique totalisant plus de 500 km. Aussi, ce sont plus de 735 équipements de réseautique, une couverture sans-fil pour tous les établissements, un service de téléphonie IP regroupant près de 1 000 appareils. Une infrastructure de serveurs, tant physique que virtuelle, permet d'offrir différents services aux usagers.

Le service informatique du CSS des Phares pourvoit aux besoins en gestion Internet de quatre MRC : la Matanie, la Matapédia, la Mitis et Rimouski-Neigette, de deux centres de services scolaires : des Phares et Monts-et-Marées ainsi que de la ville de Rimouski.

Un certain nombre d'applications, tant pédagogique que de gestion, sont hébergées localement sur nos différents serveurs et en infonuagique. La suite Office 365 éducation incluant tous ses services est offerte aux employés ainsi qu'aux élèves du CSS des Phares.

Le secteur de l'informatique élabore des plans de développement en informatique, coordonne des activités liées à l'exploitation, au fonctionnement et à l'entretien du parc informatique, de la réseautique et des télécommunications. Il voit aussi à la gestion des systèmes administratifs et pédagogiques, organise des formations et offre un soutien pour le personnel.

Le secteur des archives et de la gestion documentaire s'occupe, entre autres, de répondre aux demandes de recherches internes et externes des dossiers d'employés, d'élèves, administratifs, etc. Il élabore et met en place des directives, des procédures et des outils pour gérer et conserver les dossiers et les documents en format papier et numérique. Il offre également de l'accompagnement et de la formation en gestion documentaire pour le personnel afin d'assurer l'application du plan de classification et des délais de conservation dans les établissements et les services administratifs du CSS. L'entrepôt des archives compte environ 3 100 boîtes et plus ou moins 700 plans.

Le secteur de la bibliothèque, pour sa part, fourni à la communauté de notre centre de services scolaire des ressources documentaires en vue d'une utilisation à des fins d'apprentissage, d'enseignement, de recherche et de gestion. Il offre le développement des collections, l'aménagement ainsi que le service-conseil littéraire. Il voit également à la formation aux compétences informationnelles et à l'utilisation de la bibliothèque comme outil pédagogique en support à l'enseignement. Le secteur de la bibliothèque de notre organisation possède un peu plus de 362 000 livres.

Le RÉCIT local assure la formation, l'accompagnement et le soutien du personnel enseignant en ce qui concerne la pédagogie à l'ère du numérique, plus particulièrement pour le développement de la compétence numérique et de ses douze dimensions. De plus, les conseillères et conseillers pédagogiques du RÉCIT local contribuent à la mise en œuvre du plan d'action numérique et au développement d'une culture de réseau grâce à une concertation régionale et nationale efficace ainsi qu'à l'exercice d'un leadership pédagogique au sein du CSS des Phares en collaborant avec ses équipes-écoles et ses différents partenaires.

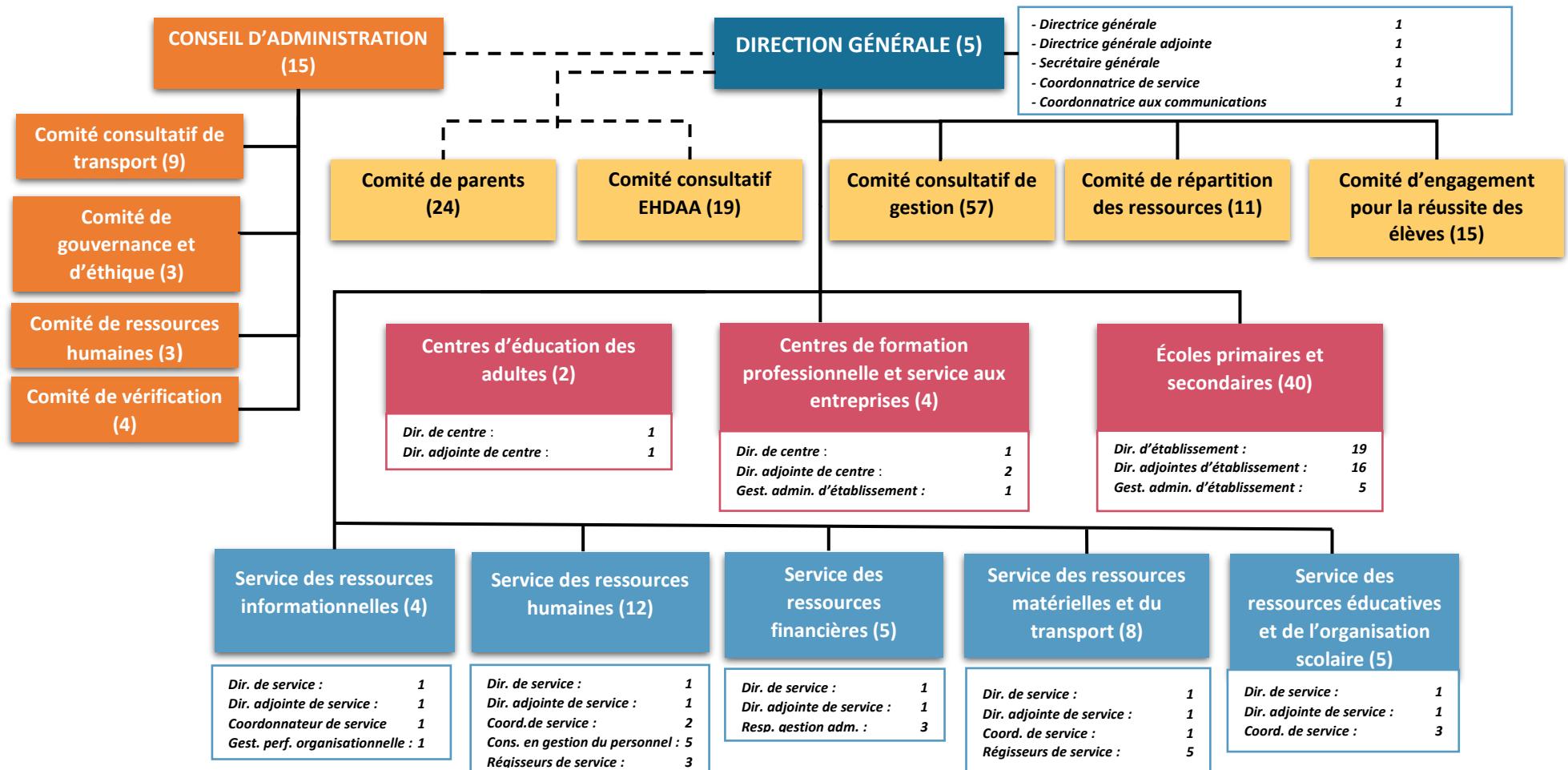
4.6 Charte québécoise de la langue française

Conformément à l'article 20.1 de la *Charte québécoise de la langue française*, le CSS des Phares doit indiquer le nombre de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est exigé ou souhaitable.

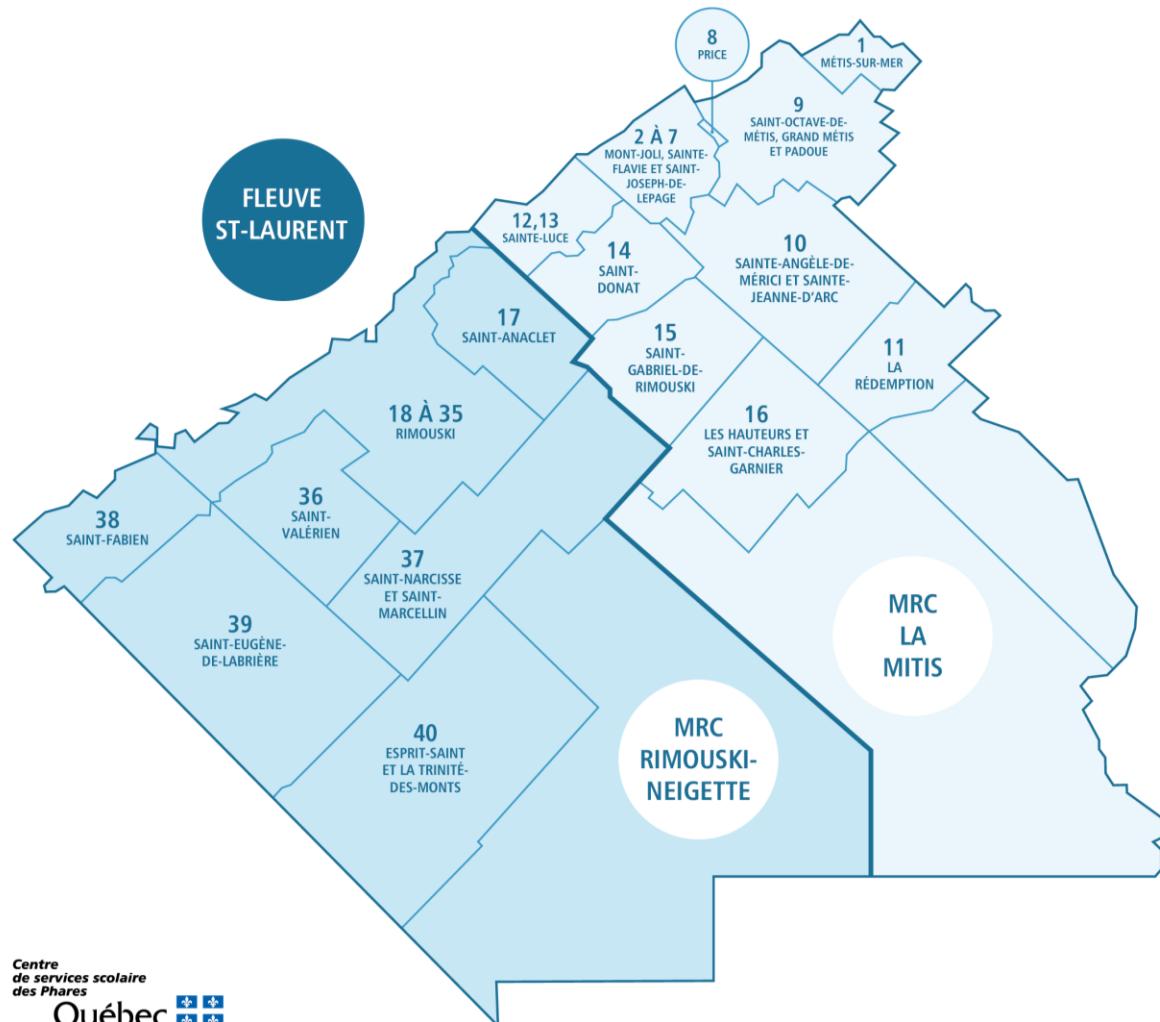
Pour l'année scolaire 2024-2025, ce nombre correspond à 58 postes en équivalent temps plein. Il s'agit des postes pour lesquels l'anglais et l'espagnol sont requis pour l'enseignement de ces disciplines.

Annexes

Annexe 1 : Organigramme de l'organisation et liste des établissements scolaires



CARTE DU TERRITOIRE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PHARES



1. École des Cheminots-de l'Envol · Métis-sur-Mer
2. École des Alizés · Mont-Joli
3. École Norjoli · Mont-Joli
4. École du Mistral · Mont-Joli
5. École du Grand Défi · Mont-Joli
6. Centre de formation professionnelle · Mont-Joli – Mitis
7. Centre d'éducation des adultes de Mont-Joli
8. École des Cheminots-de Saint-Rémi · Price
9. École des Cheminots-des Quatre-Vents · Saint-Octave-de-Métis
10. École du Portage-de la Rivière · Sainte-Angèle-de-Mérici
11. École du Portage-du Clair-Soleil · La Rédemption
12. École des Bois-et-Marées · Sainte-Luce
13. École de Sainte-Luce · Sainte-Luce
14. École Lévesque · Saint-Donat
15. École des Hauts-Plateaux-Marie-Élisabeth · Saint-Gabriel-de-Rimouski
16. École des Hauts-Plateaux-de la Source · Les Hauteurs
17. École des Sources · Saint-Anaclet
18. École de l'Estran · Rimouski
19. École Élisabeth-Turgeon · Rimouski
20. École du Grand Pavois-de Sainte-Agnès · Rimouski
21. École du Grand Pavois-de Saint-Yves · Rimouski
22. École de l'Aquarelle · Rimouski
23. École de la Rose-des-Vents · Rimouski
24. École des Merisiers · Rimouski
25. École des Beaux-Séjours-de Saint-Odile · Rimouski
26. École des Beaux-Séjours-D'Amours · Rimouski
27. École du Rocher · Rimouski
28. École D'Auteuil · Rimouski
29. École du Boisé-des-Prés · Rimouski
30. École Paul-Hubert · Rimouski
31. École Langevin · Rimouski
32. École Saint-Jean · Rimouski
33. École de Mont-Saint-Louis · Le Bic
34. Centre de formation professionnelle Rimouski-Neigette
35. Centre d'éducation des adultes de Rimouski
36. École Saint-Rosaire · Saint-Valérien
37. École Boijoli · Saint-Narcisse-de-Rimouski
38. École de l'Écho-des-Montagnes · Saint-Fabien
39. École Lavoie · Saint-Eugène-de-Ladrière
40. École de la Colombe · Esprit-Saint

Annexe 1 : Organigramme de l'organisation et liste des établissements scolaires

Nom de l'établissement		Niveau	Adresse	Téléphone	Directions
<u>École de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie</u>			10, 8 ^e Avenue Lefrançois Case postale 158 Saint-Fabien G0L 2Z0 echodesmontagnes@cssphares.gouv.qc.ca	418 869-2033 Télécopieur : 418 869-3622	Patrick Leclerc, directeur Julie Proulx, directrice adjointe Catherine Lapointe, gestionnaire administrative d'établissement
38.	École de l'Écho-des-Montagnes (712-001-060) 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire 1 ^{re} et 2 ^e secondaires	PS - PR SEC	27, rue Principale Saint-Eugène-de-Ladrière G0L 1P0 lavoie@cssphares.gouv.qc.ca	418 869-2581 Télécopieur : 418 869-2789	
<u>École de Mont-Saint-Louis-Saint-Rosaire</u>			136, rue de la Grotte Rimouski G0L 1B0 montstlouis@cssphares.gouv.qc.ca	418 736-4965 Télécopieur : 418 736-4088	Patrick Leclerc, directeur Julie Proulx, directrice adjointe Catherine Lapointe, gestionnaire administrative d'établissement
33.	École de Mont-Saint-Louis (712-015-061) 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire 1 ^{re} et 2 ^e secondaires	PS - PR SEC	159, rue Principale, C.P. 39 Saint-Valérien G0L 4E0 strosaire@cssphares.gouv.qc.ca	418 736-4725 Télécopieur : 418 736-4677	
36.	École Saint-Rosaire (712-015-047) 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS - PR	37, rue de la Montagne Saint-Narcisse-de-Rimouski G0K 1S0 boijoli@cssphares.gouv.qc.ca	418 735-2149 Télécopieur : 418 735-2509	Brigitte Côté, directrice Mireille Sirois, directrice adjointe
40.	École de la Colombe (712-011-001) 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS - PR	15, rue des Érables Esprit-Saint G0K 1A0 boijoli@cssphares.gouv.qc.ca	418 779-2262 Télécopieur : 418 779-2905	Brigitte Côté, directrice Mireille Sirois, directrice adjointe
24.	École des Merisiers (712-020-044) 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire 1 ^{re} et 2 ^e secondaires	PS - PR SEC	658, route des Pionniers Rimouski G5N 5P1 merisiers@cssphares.gouv.qc.ca	418 735-2115 Télécopieur : 418 735-2825	Brigitte Côté, directrice Mireille Sirois, directrice adjointe
<u>École du Rocher – D'Auteuil</u>			845, rue Saint-Arsène Rimouski G5L 3X4 durocher@cssphares.gouv.qc.ca	418 724-3566 Télécopieur : 418 721-5642	Marie-France Hins, directrice
28.	École D'Auteuil (712-022-041) 4 ^e année (si nombre suffisant) + 3 ^e cycle du primaire	PR	149, rue du Rocher-Blanc Rimouski G5L 7A1	418 724-3566	
18	École de l'Estran (712-002-039) 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS - PR	399, rue La Salle Rimouski G5L 3V8 estrans@cssphares.gouv.qc.ca	418 724-3551 Télécopieur : 418 724-3530	Julie Lebrun-Whitton, directrice
<u>École des Beaux-Séjours</u>			514, rue Tessier Rimouski G5L 4L9 ste-odile@cssphares.gouv.qc.ca	418 724-3564 Télécopieur : 418 721-4883	Stéphanie Reid, directrice
25.	École de Sainte-Odile (712-021-024) 1 ^{er} cycle + 3 ^e année du primaire	PS - PR	261, rue Parent Nord Rimouski G5L 6P2 damours@cssphares.gouv.qc.ca	418 724-3565 Télécopieur : 418 724-7664	
26.	École D'Amours (712-021-023) 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PR			

Annexe 1 : Organigramme de l'organisation et liste des établissements scolaires

Nom de l'établissement		Niveau	Adresse	Téléphone	Directions
<u>30.</u>	École Paul-Hubert (712-003-067) 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e secondaires	SEC	250, boulevard Arthur-Buies Ouest Rimouski G5L 7A7 ph.direction@cssphares.gouv.qc.ca	418 724-3439 Télécopieur : 418 724-3471	Anny Jean, directrice Valérie Gagnon, directrice adjointe Allan Johnston, directeur adjoint Caroline Hudon, directrice adjointe Chantal Quimper, directrice adjointe Rachel Carrier, gestionnaire administrative d'établissement
<u>32.</u>	École Saint-Jean (712-010-038) 1 ^e et 2 ^e secondaires	SEC	245, 2 ^e Rue Ouest Rimouski G5L 4Y1 st-jean@cssphares.gouv.qc.ca	418 724-3381 Télécopieur : 418 724-2684	Myriam Boucher, directrice Jinny Huard, directrice adjointe Catia Dalla Coletta, gestionnaire administrative d'établissement
<u>31.</u>	École Langevin (712-008-028) 1 ^e et 2 ^e secondaires	SEC	105, rue St-Jean-Baptiste Ouest Rimouski G5L 4J2 langevin@cssphares.gouv.qc.ca	418 724-3384 Télécopieur : 418 724-8929	Myriam Boucher, directrice Myriam Desjardins, directrice adjointe Catia Dalla Coletta, gestionnaire administrative d'établissement
<u>22.</u>	École de l'Aquarelle (712-009-031) 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS - PR	247, rue St-Laurent Ouest Rimouski G5L 4P8 aquarelle@cssphares.gouv.qc.ca	418 724-3556 Télécopieur : 418 724-2782	Éric Lévesque, directeur Catherine Bélanger, directrice adjointe Marie-Anne Baronet, gestionnaire administrative d'établissement Sophie Ouellet, gestionnaire administrative d'établissement (intérim)
<u>19.</u>	École Élisabeth-Turgeon (712-004-025) 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS - PR	10, 8 ^e Rue Ouest Rimouski G5L 5B4 elisabeth-turgeon@cssphares.gouv.qc.ca	418 724-3553 Télécopieur : 418 724-2286	Nathalie Lévesque, directrice Sandra Dionne, directrice adjointe Marie-Anne Baronet, gestionnaire administrative d'établissement
<u>29.</u>	École du Boisé des Prés (712-006-016) 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS-PR	512, avenue Léonidas-Sud Rimouski G5M 0T8 boise-des-pres@cssphares.gouv.qc.ca	418 723-6000	Michaël Fiola, directeur Sophie-Anne Vézina, directrice adjointe Marie-Anne Baronet, gestionnaire administrative d'établissement Sophie Ouellet, gestionnaire administrative d'établissement (intérim)
<u>23.</u>	École de la Rose-des-Vents (712-019-074) 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS - PR	355, avenue de la Jeunesse Rimouski G5M 1J2 rosedesvents@cssphares.gouv.qc.ca	418 724-3563 Télécopieur : 418 724-7089	Sophie Lussier, directrice
École du Grand-Pavois			130, rue Côté Rimouski G5L 2Y2 ste-agnes@cssphares.gouv.qc.ca	418 724-3555 Télécopieur : 418 724-6085	Christine Lechasseur, directrice Isabelle Lévesque, directrice adjointe, puis directrice par intérim Marie-Anne Baronet, directrice adjointe (intérim)
<u>21.</u>	École de Saint-Yves (712-007-040) 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS - PR	521, rue St-Germain Est Rimouski G5L 1E8 st-yves@cssphares.gouv.qc.ca	418 724-3558 Télécopieur : 418 724-3532	
École des Sources-Lévesque			20, rue Banville Saint-Anaclet-de-Lessard G0K 1H0 des-sources@cssphares.gouv.qc.ca	418 724-3560 Télécopieur : 418 722-0879	Maxime D'Amour Bujold, directeur Catia Dalla Coletta, gestionnaire administrative d'établissement
<u>14.</u>	École Lévesque (712-006-063) 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS - PR	108 A, avenue Bérubé, Saint-Donat G0K 1L0 levesque@cssphares.gouv.qc.ca	418 739-4804 Télécopieur : 418 739-6943	

Annexe 1 : Organigramme de l'organisation et liste des établissements scolaires

Nom de l'établissement	Niveau	Adresse	Téléphone	Directions
<u>École du Mistral et Grand-Défi</u>		254, avenue Ross Mont-Joli G5H 3M4 mistral.reception@cssphares.gouv.qc.ca	418 775-7206 Télécopieur : 418 775-1215	Sébastien Rioux, directeur Catherine Roussel, directrice adjointe Isabelle Soucy, directrice adjointe Mélanie Deschênes, directrice adjointe Élodie Vaillancourt, gestionnaire administrative d'établissement Jean-François Hudon, gestionnaire administratif d'établissement (intérim)
04. École du Mistral (712-005-065) 1 ^{re} à 5 ^e secondaires	SEC	1632, rue Lindsay Mont-Joli G5H 3A6 grand-defi@cssphares.gouv.qc.ca	418 722-9057	
05. École Grand Défi (712-003-036) 3 ^e , 4 ^e et 5 ^e secondaires				
<u>École de Sainte-Luce-des Bois-et-Marées</u>		26, route du Fleuve Ouest Sainte-Luce G0K 1P0 ste-luce@cssphares.gouv.qc.ca	418 739-4844 Télécopieur : 418 739-3799	
13. École de Sainte-Luce (712-006-055) 1 ^{re} et 2 ^e secondaires	SEC			Annie-France Guay, directrice
12. École des Bois-et-Marées (712-006-049) 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS – PR	53, rue Saint-Pierre Est Sainte-Luce G0K 1P0 bois-marees@cssphares.gouv.qc.ca	418 739-4214 Télécopieur : 418 739-5362	
02. École des Alizés (712-030-010) 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS – PR	45, avenue de la Grotte Mont-Joli G5H 1W4 alizes@cssphares.gouv.qc.ca	418 775-3383 Télécopieur : 418 775-2607	Guylaine Pepin, directrice Isabelle Lévesque, directrice adjointe Marie-Anne Baronet, directrice adjointe (intérim)
03. École Norjoli (712-031-007) 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS – PR	70, avenue Beaupré Mont-Joli G5H 1C7 norjoli@cssphares.gouv.qc.ca	418 775-5265 Télécopieur : 418 775-2704	Annie Beauchemin, directrice
<u>École des Cheminots</u>		20, rue Saint-Camille, C.P. 460 Price G0J 1Z0 cheminots@cssphares.gouv.qc.ca	418 775-4486 Télécopieur : 418 775-1982	
08. École de Saint-Rémi (712-032-015) 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS – PR	203, rue de l'Église, C.P. 108 Saint-Octave-de-Métis G0J 3B0 cheminots@cssphares.gouv.qc.ca	418 775-4486 Télécopieur : 418 775-1982	
09. École des Quatre-Vents (712-032-016) 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS – PR			Élodie Vaillancourt, gestionnaire administrative d'établissement Jean-François Hudon, gestionnaire administratif d'établissement (intérim)
01. École de l'Envol (712-032-018) 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS – PR	24, rue du Couvent Métis-sur-Mer G0J 1S0 cheminots@cssphares.gouv.qc.ca	418 775-4486 Télécopieur : 418 775-1982	
<u>École du Portage</u>		530, boul. de la Vallée Sainte-Angèle-de-Mérici G0J 2H0 portage@cssphares.gouv.qc.ca	418 775-5500 Télécopieur : 418 775-5556	
10. École de la Rivière (712-034-014) 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS – PR			Pierpol Bouffard, directeur Noémie Lechasseur, directrice adjointe
11. École du Clair-Soleil (712-034-013) 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS – PR	65, rue Soucy, C.P. 10 La Rédemption G0J 1P0 portage@cssphares.gouv.qc.ca	418 776-5633 Télécopieur : 418 776-5811	
<u>École des Hauts-Plateaux</u>		230, rue Principale, C.P. 99 Les Hauteurs G0K 1C0 hautsplateaux@cssphares.gouv.qc.ca	418 798-8226 Télécopieur : 418 798-8338	
16. École de la Source (712-036-003) 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire 1 ^{re} et 2 ^e secondaires	PS – PR SEC	105, rue Plourde Saint-Gabriel-de-Rimouski G0K 1M0 hautsplateaux@cssphares.gouv.qc.ca	418 798-4951 Télécopieur : 418 798-4829	Pierpol Bouffard, directeur Noémie Lechasseur, directrice adjointe
15. École Marie-Élisabeth (712-036-021) 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles du primaire	PS – PR			

Annexe 1 : Organigramme de l'organisation et liste des établissements scolaires

Nom de l'établissement	Niveau	Adresse	Téléphone	Directions
<u>Centre d'éducation des adultes de Rimouski-Mont-Joli-Mitis</u>		424, avenue Ross, Rimouski G5L 6J2 cfrn.admin@cssphares.gouv.qc.ca	418 722-4922 Télécopieur : 418 724-0392	
<u>35. Centre d'éducation des adultes de Rimouski (712-335-079)</u>	FGA	1632, rue Lindsay Mont-Joli G5H 3A6 cfamm@cssphares.gouv.qc.ca	418 775-4466 Télécopieur : 418 775-4130	Martine Lévesque, directrice Pascale Fortin, directrice adjointe
<u>07. Centre d'éducation des adultes de Mont-Joli-Mitis (712-321-009)</u>				
<u>34. Centre de formation professionnelle de Rimouski-Neigette (712-442-079)</u>	FP	424, avenue Ross, Rimouski G5L 6J2 cfrn.admin@cssphares.gouv.qc.ca	418 722-4922 Télécopieur : 418 724-0392	Jean-Pierre Doucet, directeur Geneviève DeRoy, directrice adjointe Jérôme Gagné, directeur adjoint Julie Lafrance, gestionnaire administrative d'établissement
<u>06. Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis (712-405-065)</u>		1414, rue des Érables Mont-Joli G5H 4A8 cfpmm@cssphares.gouv.qc.ca	418 775-7577 Télécopieur : 418 775-8262	Jean-Pierre Doucet, directeur Geneviève DeRoy, directrice adjointe Jérôme Gagné, directeur adjoint Julie Lafrance, gestionnaire administrative d'établissement
Atelier de mécanique agricole de Mont-Joli-Mitis	FP	2445, Principale Saint-Joseph-de-Lepage G5H 3N5	418 775-7921 Télécopieur :	
Ferme-école		65, de la Rivière St-Joseph-de-Lepage G5H 3N9	418 775-9347	
Centre administratif (712-000-000)		435, avenue Rouleau Rimouski G5L 8V4	418 723-5927 Télécopieurs : 418 724-3350 (DG) 418 724-1928 (SRH) 418 722-1978 (SRM)	Nancy Prévéreault, directrice générale Christine Marquis, directrice générale adjointe Cathy-Maude Croft, secrétaire générale

Annexe 2 : Liste des membres du Comité consultatif de gestion

Le Comité consultatif de gestion (élargi) est composé de l'ensemble du personnel d'encadrement des écoles et des centres de formation (directions, directions adjointes et gestionnaires administratifs d'établissements figurant à l'annexe 1 ainsi que du personnel d'encadrement des unités administratives.

Centre administratif

Direction générale

Nancy Prévéault	Direction générale
Christine Marquis	Direction générale adjointe
Cathy-Maude Croft	Secrétaire générale
Janice Lemoignan	Coordonnatrice de service
Zoé Ross-Lévesque	Coordonnatrice de service (communications)

Service des ressources éducatives

Marie-Hélène Gagné	Direction de service
Émilie Thériault-Deroy	Direction adjointe de service
Geneviève Readman	
Patricia L'Écuyer (intérim)	Coordonnatrice de service
Amélie Picard	Coordonnatrice de service
Cynthia Julien	Coordonnatrice de service

Service des ressources financières

Marie-Hélène Ouellet	Direction de service
Hugo Perry	Direction adjointe de service
Marie-Soleil Bélanger	Responsable de la gestion administrative
Stéphanie Beaulieu	Responsable de la gestion administrative
Émilie Lévesque	Responsable de la gestion administrative

Service des ressources informationnelles

Martin Arsenault	Direction de service
Luc Parent	Direction adjointe de service
Jean Papillon	Gestionnaire à la performance organisationnelle
Mathieu Pilote	Coordonnateur de service

Service des ressources humaines

Rock Bouffard	
Véronique Marquis (intérim)	Direction de service
Véronique Marquis	
Chantale Desrosiers (intérim)	Direction adjointe de service
Yann Normand	Coordonnateur de service (dotation)
Kathy Chamberland	
Julie Payette (intérim)	Coordonnatrice de service (paie)
Anik Marquis	Conseillère en gestion du personnel
Chantale Desrosiers	
Caroline Dubé (intérim)	Conseillère en gestion du personnel
Édith Bond Roussel	Conseillère en gestion du personnel
Émilie Bérubé	Conseillère en gestion du personnel
Poste vacant	Conseillère en gestion du personnel
Étienne Côté	Régisseur de service (dotation)
Caroline Dubé	
Émilie Bérubé (intérim)	Régisseuse de service (dotation)
Ann-Lysa Duguay	Régisseuse de service (dotation)

Service des ressources matérielles

Jean-François Brisson	Direction de service
Manon Maltais	Direction adjointe de service
Jean-Philippe Dion	Coordonnateur de service
Mathieu D'Amboise	Régisseur de service (entretien)
Carl Nadon	Régisseur de service
David Bélanger Roussel	Régisseur de service (transport scolaire)
Mélanie Lepage	Régisseuse de service (responsable – santé et sécurité au travail et mesures d'urgence)
Emmanuel Ouellet	Régisseur de service (hygiène et salubrité)

Annexe 3 : Liste des membres du Comité consultatif des services EHDA

COMITÉ CONSULTATIF SERVICES EHDA 2024-2025	
MEMBRE	SIÈGE
Émilie Thériault-Deroy	Direction adjointe du SRÉ
Nadine Banville	Représentante du personnel enseignant au primaire
Anne Normandeau	Représentante du personnel enseignant au secondaire
Laurie Adams	Représentante du personnel professionnel
Annie-France Guay	Direction d'école (de Sainte-Luce, des Bois-et-Marées)
Marie-Michèle Bérubé	Représentante du personnel de soutien
Myriam Allain-Blais	Représentant du CISSS Bas-St-Laurent (Programme DI-TSA-DP)
Marie-Michèle Fortin	Représentante de l'organisme Pro-Jeune-Est
Maude Thériault	Représentante du CISSS du Bas-Saint-Laurent (Programme jeunesse)
Juliette Akre	Parent
Andrée-Maude Béland-Morissette	Parent
Marianne Bérubé-Dufour	Parent
Louise Blaquièvre	Parent
Hamidou Diallo	Parent
David Philippe Dionne	Parent
Eve-Lyne Leclerc	Parent
Myriam Robichaud	Parent
Christine Touzel	Parent
Jessica Valois	Parent

Annexe 4 : Liste des membres du Comité consultatif du transport

COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT 2024-2025	
MEMBRE	SIÈGE
Christine Marquis	Directrice générale adjointe
Jean-François Brisson	Directeur – Service des ressources matérielles
David Bélanger Roussel	Régisseur au transport scolaire – Service des ressources matérielles
Michelle Gagnon	Technicienne en transport scolaire – Service des ressources matérielles
Julie Lebrun-Whitton	Directrice – école primaire
Sarah Toulouse	Déléguee – conseil d'administration
Amélie Pichette	Déléguee – conseil d'administration
Cynthia Charette	Déléguee – comité de parents

Annexe 5 : Liste des membres du Comité de parents

COMITÉ DE PARENTS 2024-2025		
DISTRICT 1		
ÉCOLE	DÉLÉGUÉE/DÉLÉGUÉ	SUBSTITUT
Des Alizés	Sophie Picard	Audrey-Ann Plourde Imbeault
Des Cheminots	Heidi-Kim Fergusson (Relationniste)	Anahi Morales Hudon
Du Mistral	Christine Dubé	Geneviève Pigeon
Du Portage	Franceska Ouellet	Mélissa Paradis
Grand-Défi	<i>Vacant</i>	<i>Vacant</i>
Norjoli	Jason Lévesque	Libellia St-Arnaud
DISTRICT 2		
ÉCOLE	DÉLÉGUÉE/DÉLÉGUÉ	SUBSTITUT
De la Rose-des-Vents	Lorianne Poirier	Sophie Lavoie
De Sainte-Luce –Des Bois-et-Marées	Nancy Carrier (Présidente)	<i>Vacant</i>
Des Hauts-Plateaux	Emmanuelle Charette	<i>Vacant</i>
Des Sources - Lévesque	Rosalie Davreux (Secrétaire)	Marion Vaché
Du Grand-Pavois	Marie-Ève Dionne	<i>Vacant</i>
DISTRICT 3		
ÉCOLE	DÉLÉGUÉE/DÉLÉGUÉ	SUBSTITUT
De l'Aquarelle	Simon Frenette	Claudia Ouellet
De l'Estran	Samuel Gaucher	Manon Dubé
Du Rocher-D'Auteuil	Mélanie Brière	Ludovic Décoret
Élisabeth-Turgeon	Florence Charlebois-Villeneuve	Guillaume Amiot
DISTRICT 4		
ÉCOLE	DÉLÉGUÉE/DÉLÉGUÉ	SUBSTITUT
De la Colombe	<i>Vacant</i>	<i>Vacant</i>
Boijoli	Caroline Cormier	<i>Vacant</i>
Des Beaux-Séjours	Émilie St-Pierre	Marie-Pierre Boucher
Des Merisiers	Damien Morandi	Julie Campagna
DISTRICT 5		
ÉCOLE	DÉLÉGUÉE/DÉLÉGUÉ	SUBSTITUT
Paul-Hubert	Jacky Malenfant (Déléguée #2 FCP et Vice-Présidente)	Myriam Goulet
Langevin-Saint-Jean	Alexandre Charest	Éric Lepage
De l'Écho-des-Montagnes-Lavoie	Cynthia Charette (Déléguée CCT)	Maxime Mainville
De Mont-Saint-Louis–Saint-Rosaire	Sandra Côté	Josiane Rioux
Comité consultatif EHDAA		
DÉLÉGUÉE/DÉLÉGUÉ	SUBSTITUT	
Hamidou Diallo	Louise Blaquière	

Annexe 6 : Liste des membres du Comité de répartition des ressources

COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES 2024-2025	
MEMBRE	SIÈGE
Nancy Prévéreault	Directrice générale
Christine Marquis	Directrice générale adjointe
Marie-Hélène Ouellet	Directrice – Service des ressources financières
Marie-Hélène Gagné	Directrice – Service des ressources éducatives
Annie-France Guay	Directrice – école primaire
Guylaine Pepin	Directrice – école primaire
Jean-Pierre Doucet	Directeur – centre de formation professionnelle
Martine Lévesque	Directrice – centre d'éducation des adultes
Maxime D'Amour-Bujold	Directeur – école primaire (substitut)
Michaël Fiola	Directeur – école primaire
Pierpol Bouffard	Directeur – école primaire (substitut)
Sébastien Rioux	Directeur – école secondaire
Véronique Marquis	Directrice – Service des ressources humaines

Annexe 7 : Liste des membres du Comité d'engagement pour la réussite des élèves

COMITÉ D'ENGAGEMENT POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES 2024-2025	
MEMBRE	SIÈGE
Myriam Boucher	Directrice – école secondaire
Andrée Bourassa	Enseignante – centre d'éducation des adultes
Liette Cormier	Technicienne en éducation spécialisé
Jean-Pierre Doucet	Directeur – centre de formation professionnelle
Marie-Hélène Gagné	Directrice - Service des ressources éducatives
Annie-France Guay	Directrice – école primaire
Caroline Jean	Enseignante - école primaire
Rémi Lavoie	Enseignant – école secondaire
Martine Lévesque	Directrice – centre d'éducation des adultes
Christine Marquis	Directrice adjointe
Pier-Luc Ouellet	Conseiller pédagogique
Jean Papillon	Gestionnaire à la performance organisationnelle
Charlaine St-Jean	Professeure à l'UQAR, sciences de l'éducation
Élodie Vaillancourt	Enseignante – centre de formation professionnelle

Annexe 8 : Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie

Il est possible de consulter la version du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* mise à la disposition du public ici : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/l-13.3,%20r.%207.02%20>

Annexe 9 : Règles de régie interne du Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie

Les *Règles de régie interne* du Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie du CSS des Phares est disponible pour consultation à partir de notre site Web. Il est possible de consulter la version mise à la disposition du public ici : https://www.cssphares.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2023/02/regles-de-regie-interne_comite_ethique_deontologie.pdf



**Centre
de services scolaire
des Phares**

Québec